

#73

DEPUIS 1983

MAULD' INFO

DÉCEMBRE 2020

DANS CE NUMÉRO

NOËL À MAULDE
TAXE ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
PANNEAU POCKET
NOTRE MARCHÉ
INFOS DIVERSES

VERSION EN COULEUR DISPONIBLE SUR FACEBOOK

POUR RECEVOIR MAULD'INFO UNIQUEMENT PAR MAIL CONTACTEZ
NOUS (VOIR EN FIN DE BULLETIN)



LES VOEUX ANNULÉS

En raison de la situation sanitaire actuelle, la Cérémonie des Voeux du Maire à la population ne pourra pas se dérouler en ce début d'année 2021.

À MOINDRE FRAIS

Le Conseil Municipal a validé l'achat de nouvelles guirlandes lumineuses pour les fêtes, afin de décorer le rond point au centre de notre commune. Cet investissement unique de 600 euros sera amorti sur les prochaines années.

COLIS DE NOS AÎNÉS

Ce jeudi 19 décembre, dès 9H, les membres du CCAS et du Conseil Municipal remettent le colis de fin d'année à nos Aînés. Ces colis sont constitués uniquement de produits locaux. Si le Repas des Aînés 2020 n'a pas pu se tenir, garder le contact avec nos Aînés tout en défendant nos producteurs et commerçants locaux nous semble essentiel.

NOËL À MAULDE

La municipalité met en place en cette année particulière différentes animations afin d'apporter de la gaieté dans notre commune. Un concours d'illumination, des décorations, un sapin, des colis pour nos élèves mais aussi pour nos Aînés.

Toujours soucieux des finances de notre commune, la municipalité a opté pour réaliser des supports de Noël à moindre frais avec des matériaux de récupération. Nous tenons à remercier IPS, entreprise mauldoise pour la fourniture de palettes. Ces matériaux, également mis à la disposition de tous à la mairie, ont permis de créer des décorations, pour embellir notre école municipale par exemple.



Merci aux parents d'élèves et aux membres du Conseil Municipal qui ont décoré l'école Marcle DHOT le samedi 5 décembre. Merci également à Bérangère Vincent pour son temps et sa créativité.



DES MAISONS DÉCORÉES

Un concours d'illuminations et de créations est mis en place pour les fêtes de fin d'année. C'est une dizaine de foyers mauldois qui participent à cette animation. Un jury constitué des membres du Conseil municipal évaluera les réalisations juste avant Noël.



MERCI LA POMMERAIE

Tous nos remerciements à CAROLINE GOREZ et les résidents du centre la Pommeraiie à Ellignies Ste Anne (Belgique), pour leur participation à l'embellissement de Maulde en cette fin d'année. L'équipe motivée a réalisé plusieurs sapins en palette exposés dans la Grand'ruie.

N'hésitez pas à vous rendre sur la page Facebook "Centre La Pommeraiie" pour découvrir les différents travaux qu'ils réalisent continuellement au sein de leurs ateliers.

DES COLIS AUSSI POUR NOS ÉLÈVES

Chaque année, la municipalité offre un goûter aux enfants de l'école la veille des vacances, ceci accompagné d'une distribution de coquilles et de friandises. Cette année, le goûter ne pouvant pas avoir lieu, nous confectionnons tout de même un colis pour chaque enfant. Les élèves rencontreront le père Noël si la météo le permet. Cela se déroulera dans la cour de l'école ou sous la halle Dominique JOSEPH. Les parents d'élèves ont d'ailleurs proposé une vente de coquilles en partenariat avec la boulangerie CRETEL basée à Nivelles, au profit des élèves de notre école.

Nous souhaitons de bonnes vacances à notre jeunesse ainsi qu'aux enseignants.



UN MARCHÉ QUI MARCHE



Notre marché qui se tient tous les 15 jours sous notre Halle Dominique JOSEPH peut se vanter d'être de plus en plus attractif pour les commerçants et producteurs locaux.

Si nous ne cessons de remercier nos commerçants présents depuis le début, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux. Ces dernières semaines ce sont 4 nouveaux exposants qui nous ont rejoint. TRAITEUR MAXIME et ses plats faits maison, BRASSERIE DE ST AMAND et ses bières artisanales, monsieur RHAMANI et ses pâtisseries orientales ainsi que les DÉLICIES DE DAME PAPATTE qui nous propose des douceurs de saison.

N'hésitez pas à venir les découvrir, si ce n'est pas déjà fait.

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

La salle du Conseil Municipal devenue trop vétuste va être rénovée par notre service technique dans les prochaines semaines.



INITIATIVE

Merci à notre service technique qui a pris l'initiative de restaurer et redonner un peu de fraîcheur à la plaque de notre Mairie avec le matériel disponible aux ateliers.



PANNEAUPOCKET, APPLI GRATUITE DE PROXIMITÉ

À partir de janvier 2021, la mairie de Maulde se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile PanneauPocket. Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification consultable sur les smartphones et les tablettes.

Alertes et arrêtés de la préfecture, bulletins météo, coupures réseau, travaux, conseil municipaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations... Depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris. PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application mobile toutes les entités qui font partie de l'écosystème du citoyen. Les habitants mettent simplement en favoris les communes, les intercommunalités, écoles, gendarmeries... qui les intéressent.

Cette application gratuite est disponible sur GOOGLE PLAY SOTRE et APPLE STORE. Vous pouvez dors et déjà la télécharger !



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les dépenses de l'éclairage public représentent un poste important au niveau du budget des communes. Comme vous avez pu le constater le village de Maulde a procédé au changement de ces 116 lampes à sodium par des luminaires LED par l'Entreprise LONGELIN.

Afin de maîtriser les dépenses, différents systèmes sont mis en place : les dispositifs d'éclairage LED et l'installation d'horloges astronomiques qui permettent à l'éclairage public de se déclencher en fonction des heures du levé et du couché du soleil et se remet à l'heure de façon automatique.

La gestion de l'éclairage public de Maulde s'inscrit dans une volonté de réduire les dépenses énergétiques, tout en rendant l'espace rurale plus agréable, plus sûr et plus chaleureux.

Dans notre commune, un bon éclairage est nécessaire pour l'économie, l'écologie, la sécurité et le confort des usagers de l'espace public.

Nous précisons que LONGELIN a installé et raccordé nos illuminations de fin d'années à titre gracieux.

CITOYENNETÉ ET JEUNESSE !

Le saviez vous ?

Dans les 3 mois suivant de votre 16 ème anniversaire vous devez vous faire recenser pour effectuer votre journée défense citoyenneté. C'est impératif pour que vous passiez vos futurs examens. Pensez y ! Plus d'infos sur MAJDC.FR

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est le résultat de discussions et de débats au sein de la CAPH depuis 6 ans. La Porte du Hainaut n'est plus en mesure d'assumer seule le financement. Cela comprend la collecte chaque semaine de vos ordures ménagères, la collecte des déchets recyclables et du verre tous les quinze jours.

Cette décision permet :

- D'améliorer le cadre de vie : lutte contre les dépôts sauvages, préservation de l'environnement
- Proposer de nouveaux services aux habitants : Collecte en porte à porte des déchets verts.
- Développer la prévention et les techniques alternatives pour la réduction des déchets : Actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation à la réduction du volume de ses déchets.
- Financer de nouveaux projets dans les communes : rénovation énergétique des bâtiments publics, rénovation urbaine, accueil d'entreprises créatrices d'emplois et la requalification de friches industrielles.

Les articles 1522 et 1388 du Code Général des Impôts édictent que la TEOM est établie sur la base de la valeur locative cadastrale des propriétés bâties, sans considération du nombre d'habitant par foyer.

Où trouver la base d'imposition du logement (ou autre bien dont je suis propriétaire) imposé à la taxe foncière* ?

*Locataire > se renseigner auprès du propriétaire

Barème TEOM 2021 (15,62 %)

La base locative nette foncière de mon habitation est de :	Ma cotisation de TEOM pour 2021 sera de :	Soit un coût mensuel sur 12 mois de :
100 €	15,62 €	1,30 €
150 €	23,43 €	1,95 €
200 €	31,24 €	2,60 €
250 €	39,05 €	3,25 €
300 €	46,86 €	3,91 €
350 €	54,67 €	4,56 €
400 €	62,48 €	5,21 €
450 €	70,29 €	5,86 €
500 €	78,10 €	6,51 €
550 €	85,91 €	7,16 €
600 €	93,72 €	7,81 €
650 €	101,53 €	8,46 €
700 €	109,34 €	9,11 €
750 €	117,15 €	9,76 €
800 €	124,96 €	10,41 €
850 €	132,77 €	11,06 €
900 €	140,58 €	11,72 €
950 €	148,39 €	12,37 €
1 000 €	156,20 €	13,02 €

← Moyenne CAPH

CONSEIL MUNICIPAL

Le dernier Conseil Municipal de l'année 2020 se déroulera le Mardi 22 Décembre à 18h00 à la salle des fêtes. En raison du protocole sanitaire, celui-ci se tiendra à huis clos.

POINT D'ACCÈS AU DROIT

LIEU D'INFORMATION GRATUIT, PERMANENT, CONFIDENTIEL et NEUTRE. OUVERT À TOUS

La municipalité tient à vous informer ou rappeler qu'elle n'a pas de faculté à gérer toutes les situations qui sont du ressort du droit privé. Il y a maintenant plusieurs années, la décision a été prise afin que la commune de Maulde adhère au Point d'Accès au Droit Intercommunal de l'Amandinois.

Le Point d'Accès au Droit plus communément appelé PAD permet d'apporter :

- Une information de proximité aux personnes confrontées aux problèmes juridiques ou administratifs sur leurs droits et devoirs.
- Un accès aux consultations juridiques gratuites dispensées par des professionnels du droit et des associations spécialisées.
- Une aide aux démarches juridiques et aux règlements amiables des litiges

42 rue d'Orchies.
59230 ST AMAND LES EAUX

03 27 32 80 10

pad@saint-amand-les-eaux.fr